

Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire
Monsieur Antoine AUBRY
Maire
Le Bourg
50750 SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE

Nos Réf. SBR N°2021-011
Dossier suivi par Sylvie BREUER
PJ : carte ouverture commerciale

Saint-Lô, le **26 JAN. 2021**

Objet : ouverture commerciale des offres internet fibre optique sur votre territoire.

Monsieur Le Maire,

Je vous informe que les offres d'accès internet fibre optique sont désormais disponibles sur une partie des communes de Condé-sur-Vire, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Bourgvallées et Saint-Jean-d'Elle. Vous trouverez une carte du périmètre ouvert à la commercialisation (zone en rose sur la carte), annexée à ce courrier.

Les adresses qui ne sont pas encore éligibles sur la plaque de déploiement de Condé-sur-Vire sont actuellement en cours de reprises par l'entreprise.

La démarche à effectuer par les administrés pour se raccorder à la fibre optique est de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès présent sur le réseau. Cela déclenchera la venue d'un technicien qui effectuera le raccordement du domicile depuis le domaine public jusqu'à l'intérieur de l'habitation.

La liste des fournisseurs présents sur le réseau est consultable sur le site de l'exploitant du réseau de fibre optique, Manche Fibre : <https://www.manche-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>

Les opérateurs nationaux se déployant progressivement, il est nécessaire de les contacter directement pour savoir s'ils sont présents. Leur présence dépend de leur propre stratégie de développement.

Pour toute information complémentaire, les administrés peuvent se rendre sur le site de Manche Fibre: <https://www.manche-fibre.fr/comment-accéder-au-tres-haut-debit/>

Je vous remercie de votre aide pour porter ce message auprès des habitants. Les équipes de Manche Numérique restent à votre disposition en cas de besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Serge DESLANDES
Président de Manche Numérique

